MONT-PRÈS CHAMBORD

INFOS MAIRIE

Accueil mairie

4 place du 8 mai 1945, 41250 Mont-près-Chambord
02 54 70 58 00
mairie@montpreschambord.fr
www.montpreschambord.fr
Commune de Mont-près-Chambord

Heures d'ouverture au public :

- **Lundi-mardi-jeudi-vendredi :** 8h30-12h / 15h30-17h
- **Mercredi :** 8h30-12h

Restez connectés sur **www.montpreschambord.fr**

MONT-PRÈS CHAMBORD

Médiathèque & sa salle informatique

20 rue des écoles
02 54 70 89 71
mediatheque@montpreschambord.fr
https://mont-pres-chambord.bibli.fr

- Mardi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h / 15h30-18h30
- Vendredi : 16h30-19h
- Samedi : 10h-12h30

Assistante sociale

Sur rendez-vous uniquement
02 14 99 41 41
9h30-11h30 / 14h-16h

Conciliatrice de justice

Rendez-vous en mairie
02 54 70 58 00

Service petite enfance-jeunesse

Horaires :
02 54 70 58 08
Inscriptions : www.montpreschambord.fr > Espace Famille

Micro-crèche et Relais Petite Enfance

02 54 70 73 39
Liste des assistantes maternelles disponible

École maternelle « Les Petits pommiers »

02 54 70 73 72

École élémentaire « Lucie Aubrac »

02 54 70 71 58

Inscription aux écoles

Se présenter à l'accueil de la mairie dès janvier pour la rentrée de septembre de l'année en cours, munie du livret de famille, du carnet de santé, du jugement de divorce *(en cas de séparation des parents)*
Une fiche d'inscription sera à compléter. L'inscription ne sera définitive qu'après validation par la directrice de l'école maternelle ou du directeur de l'école élémentaire concernée.

Transports scolaires

Pour le collège et le lycée, inscription sur le site :
www.remi-centrevaldeloire.fr
La carte de transport scolaire sera adressée directement aux familles.

Recensement citoyen

Le recensement citoyen ou recensement militaire est obligatoire pour les jeunes français (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans.
Les demandes se font par l'intéressé(e), ou le représentant légal, auprès du service État civil de la mairie du lieu de domicile, munie de la carte nationale d'identité du jeune et du livret de famille.

Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez faire votre démarche :
En ligne sur le site :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
En complétant l'imprimé cerfa N°12669*02 avec les pièces justificatives *(voir au dos du cerfa)* et le déposer à la mairie.

Demandes de cartes d'identité et de passeports

Prendre rendez-vous :

- À la Maison France Service du Grand Chambord à Bracieux : 02 21 76 11 24
- Ou dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.
  Liste des mairies disponible sur le site : www.loir-et-cher.gouv.fr

Nuisances diverses

Toute activité bruyante exercée à proximité de logements peut être génératrice de nuisances.
Tapage nocturne interdit de 22h à 7h.
Travaux de jardinage et de bricolage autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h-19h
Les samedis : 9h-12h / 15h-19h
Les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Installation de la fibre

Le réseau cuivre ADSL s'arrêtera au 31 octobre 2028 pour la commune de Mont-près-Chambord. Au 1er novembre 2028, si vous n'avez pas fait le nécessaire pour l'installation de la fibre, vous ne pourrez plus téléphonez et/ou utilisez Internet.

Pour installer la fibre, vous devez :

- Vérifier l'éligibilité de votre logement sur le site Val de Loire Fibre **www.valdeloirefibre.fr,** le syndicat qui déploie la fibre dans le Val de Loire.
- Si votre logement est éligible, vous devez contacter votre opérateur téléphonique pour demander le raccordement de votre logement à la fibre.
- Si votre logement n'est pas éligible et qu'il s'agit d'une construction neuve, vous devez faire la demande sur : **www.valdeloirefibre.fr/nouvelles-constructions**
- Si votre logement n'est pas éligible et que votre construction n'est pas neuve, il faut prendre contact avec Val de Loire Fibre directement, à l'adresse mail : **valdeloirefibre@lumiere.fr** ou par téléphone au : **02 54 58 44 39**

Collecte des déchets, par le syndicat ValEco

02 54 74 62 53

Collecte du bac vert/gris ou jaune suivant le calendrier
(à consulter sur : www.valeco41.fr)

Déchèterie

Chemin du Buisson des Blés
Lundi - jeudi - samedi : 8h30-12h / 13h-17h30
(7h-15h du 30 juin au 31 août 2025)
Une carte d'accès est délivrée gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour rappel, le brûlage des déchets verts ou autres déchets est interdit. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

Point d'apport volontaire pour déposer le verre

- Rue des Vallées
- Rue des Vignes d'en haut
- Place des Écoles
- Rue du Bellaugeon
- Rue de la Martinière
- Parking du cimetière
- Rue de la Garde
- Rue des Milleries

Points de collecte des piles usagées

- Déchetterie
- Hall de la mairie

Numéros utiles

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Bracieux : 02 54 46 54 30

Eau & assainissements (Communauté de communes du Grand Chambord) : 02 54 46 53 80

Urgence concernant l'eau potable (Saur) : 02 45 77 00 09

Urgence concernant l'assainissement (Veolia) : 09 69 32 35 29

Trésorerie de Romorantin-Lanthenay : 02 54 95 35 00